



COORDINATION CDG OCCITANIE

AVIS D'OUVERTURE

EXAMEN PROFESSIONNEL

ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} classe - Avancement de grade

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie, organise, l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe (avancement de grade), session 2026.

CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL

Ouvert aux adjoints administratifs territoriaux ayant atteint le **4^{ème} échelon** et comptant au moins trois ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Période de retrait des dossiers d'inscription

Du mardi 7 octobre au mercredi 12 novembre 2025, 23h59 heure métropolitaine

Les candidats doivent s'inscrire en priorité par voie électronique sur le site internet du CDG 34 www.cdg34.fr. Ou, à défaut, auprès du service concours du CDG 34, soit durant les heures d'ouverture au public, soit par courrier en adressant une demande écrite à l'adresse suivante :

CDG de l'Hérault

Parc d'activités d'Alco - 254 rue Michel Teule - 34184 MONTPELLIER CEDEX 4

☎ 04 67 04 38 81 - www.cdg34.fr

Date limite de dépôt des pièces du dossier

Les candidats peuvent déposer les pièces constituant le dossier d'inscription **entre le mardi 7 octobre et le jeudi 20 novembre, 23h59 heure métropolitaine,** en priorité par voie électronique.

Ou, à défaut, auprès du service concours du CDG 34, soit durant les heures d'ouverture au public, soit par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Date et lieu de la première épreuve

Le jeudi 12 mars 2026 à Montpellier ou ses environs.